

RÉFÉRENTIEL DU DIPLOME

1 - L'emploi et la qualification

1-1 Définition de l'emploi

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et meubles d'agencement dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- **participer** à l'élaboration et à la définition d'un projet,
- **préparer** sa réalisation technique,
- **fabriquer** des mobiliers,
- **contribuer** à l'installation complète d'un ouvrage.

1-2 Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation permettant de prétendre à une qualification correspondante de la convention collective "fabrication de l'ameublement".

L'appellation la plus courante de l'emploi et du niveau de qualification est **Ébéniste**.

1-3 Perspectives d'évolution

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite de tout ou partie d'un projet selon son ampleur, jusqu'à son aboutissement.

Il peut poursuivre des études vers un niveau III.

Après quelques années d'expérience, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

2 - Le contexte professionnel

2-1 Secteur d'activité

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des ouvrages demandés par :

- des particuliers,
- des architectes et des designers,
- des collectivités territoriales et des grandes institutions,
- des entreprises des secteurs aéronautique et naval,
- des entreprises des secteurs de l'hôtellerie et des magasins de luxe,
- des enseignes de mobilier de prestige,
- des restaurateurs...

La demande évolue vers le meuble contemporain. Si le meuble de style ou traditionnel garde toute sa place, cette évolution implique :

- l'utilisation de nouveaux matériaux, toujours plus divers et plus nombreux,
- l'accroissement de la pluralité de matériaux dans le mobilier et l'agencement,
- la mise en œuvre de nouveaux assemblages,
- l'utilisation de nouveaux produits de finition et d'habillage.

Dans, les projets d'aménagement de l'habitat privé et du monde du travail prédominent les besoins de rangement, de mobilité, d'assise... La notion de solution et d'espace à vivre et de solution de l'univers professionnel devient prépondérante et prend le pas sur celle de l'ameublement. Les concepts d'agencement, d'ergonomie, de praticité, d'économie ou d'optimisation des espaces sont développés quel que soit le lieu d'exercice. Les meubles doivent s'intégrer à ces univers et les servir.

Les produits ou objets d'ébénisterie doivent répondre aux évolutions et orientations ci-après :

- l'incidence de la prise en compte de l'ergonomie dans les objets, leur esthétique, leur fonctionnalité, oblige à intégrer des éléments exogènes à l'ébénisterie,
- les meubles deviennent légers, mobiles, motorisables, pour certains polyvalents ; ils intègrent des fonctions et des technologies nouvelles (informatisation, domotique),
- les meubles doivent être fabriqués à partir de matériaux répondant aux critères de développement durable et aux évolutions de mise en œuvre, qu'il s'agisse de produits, de matériaux composites ou naturels,
- le fabricant de meubles apprend à produire avec d'autres spécialistes pour intégrer toutes ses nouveautés.

2-2 Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer les ouvrages. Il doit être capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant des critères esthétiques et des contraintes liées aux techniques traditionnelles ou aux techniques plus innovantes de conception, de fabrication et de finition.

À partir du cahier des charges, au sein de l'atelier, il est amené à :

- **participer** à l'élaboration du cahier des charges répondant à un client prescripteur, particulier, professionnel ou institutionnel,
- **participer** à la mise au point de l'étude esthétique du projet,
- **préparer** l'ensemble des dossiers techniques à partir de concepts et normes,
- **réaliser** les plans des ouvrages,
- **participer** à l'élaboration du planning de réalisation,
- **fabriquer** les mobiliers et agencements fixes ou mobiles intégrant des matériaux variés et réaliser leur finition.
- **protéger** et/ou **conditionner** les réalisations et les livrer,
- **installer** des meubles d'agencement,
- **assurer** le suivi de la réalisation,
- **assurer** le service après installation,
- **s'intégrer** dans le travail d'équipe en collaboration avec différents intervenants.

Les tableaux suivants précisent :

- les activités et tâches du métier,
- les tableaux de détail de ces activités,
- les matériaux, produits et composants utilisés,
- les ouvrages réalisés.

LES OUVRAGES RÉALISÉS

OUVRAGES COURANTS DE LA PROFESSION Assemblages d'éléments rectilignes, cintrés et galbés	FABRICATION				INSTALLATION
	Très Fréquente	Assez Fréquente	Peu Fréquente	Exceptionnelle	X
MEUBLES MEUBLANTS					
Meubles de style patrimonial		X			
Meubles de style régional		X			
Meubles contemporains massifs		X			
Meubles contemporains plaqués	X				
Meubles marquetés traditionnels			X		
Meubles marquetés contemporains			X		
Meubles avec intégration de matériaux innovants		X			X
Meubles avec intégration de domotique		X			X
Meubles à mécanisme			X		X
AGENCEMENT DE PRESTIGE					
Meubles de style		X			
Meubles contemporains massifs, plaqués et mixtes		X			
Meubles marquetés traditionnels			X		
Meubles marquetés contemporains			X		
Meubles avec intégration de matériaux innovants		X			X
Meubles avec intégration de domotique		X			X
Meubles à mécanisme			X		X
Habillage et boiserie		X			X
MEUBLE « OBJET »					
Pièces uniques, de galerie d'art, meubles sculpture				X	X
Meubles d'artiste, meubles manifestes				X	X

LES MATÉRIAUX, PRODUITS ET COMPOSANTS UTILISÉS

Matériaux	Nature
Bois et Dérivés	Massif
	Lamellé
	Massif 3 plis
	Rétifié, densifié, stabilisé
	Contre-plaqué
	Latté
	Panneau de particules et fibres (Mdf)
	Placages tranchés, sciés et reconstitués
	Stratifiés
Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité.	Adhésifs et colles réversibles ou non
	Quincailleries d'assemblage et de positionnement
	Organes de mobilité, coulissage, rotation...
	Éléments de réglages et de fixation
Matériaux métalliques	Acier, inox...
	Métaux non ferreux : aluminium, bronze, cuivre...
Matériaux composites et produits de synthèse	Nid d'abeille, résine de synthèse, cristal de synthèse...
Matériaux connexes	Produits verriers
	Pierre (marbre, granit, ardoise...)
	Corne, galuchat...
	Plastique
	Cuir
	Textiles
Produits de préservation et de finition	Résines
	Teintes, patines,
	Produits fongicides et insecticides
	Produits de finition, laques, vernis, huiles, cires...
Équipements techniques intégrés	Éclairage
	Domotique
	Mécanisme
Accessoires décoratifs	Ornements
	Quincaillerie d'ameublement